

LA NATURE EST UN CHAMP DE BATAILLE



Par Gilles Maufroy,
CIEP-MOC Bruxelles

Mars 2019. Il est minuit moins cinq dans le siècle. Année après année, semaine après semaine, les rapports et études s'accumulent : le mode de production, de transport et de consommation qui domine l'humanité depuis deux siècles nous met en danger de mort. Nous vivons la plus grave et rapide extinction de masse des espèces vivantes sur Terre. Insectes, oiseaux, poissons, plantes... les formes de vie qui rendent notre vie possible sont en train de disparaître. Des quantités gigantesques de déchets s'accumulent aux quatre coins du globe. Les terres cultivables sont épuisées par l'agro-industrie. Le réchauffement climatique, fulgurant, est proche du point d'emballlement.

Face à cela, plusieurs attitudes sont possibles. Celle qui nous est proposée par les gouvernants de ce monde, de Washington à Moscou en passant par Paris et Bruxelles, se résume à pousser sur l'accélérateur vers un « capitalisme du désastre » : accumuler les profits par l'exploitation toujours plus violente des ressources naturelles et du travail, profiter de la fonte de l'Arctique pour multiplier routes commerciales et forages pétroliers, etc. Même un ouragan tel que Katrina en 2005 devient l'opportunité de nouveaux marchés avec la reconstruction de la Nouvelle-Orléans. Tout cela s'accompagne d'une préparation à de nouveaux conflits militaires voire, dans les délires de certains milliardaires, de la création d'îles artificielles, zones de vie protégées et entièrement privatisées. D'autres veulent nous convaincre par un mélange de culpabilisation individuelle, de taxation indifférenciée de la population, de marchés du carbone et des énergies « vertes ». Des recettes pour lesquelles l'histoire a déjà donné son verdict : un échec total.

La question qui nous est donc posée à nous, mouvement ouvrier, est la suivante : qu'avons-nous à dire et à faire pour stopper la catastrophe ? La jeunesse se mobilise massivement et durablement, dépassant largement en nombre les groupes d'activistes qui s'impliquaient depuis des années sur ces sujets. Elle nous interpelle en utilisant la grève, l'arme historique du monde du travail. « L'espoir est quelque chose qui se gagne », dit Greta Thunberg à l'ONU, avant d'en appeler à un changement de système et à « tirer le frein à main ». Les jeunes nous demandent de lever la tête du guidon et d'éviter nous aussi une forme de déni ou de relativisme face à l'enjeu. Puisque les gouvernements et les patrons ne peuvent répondre à l'urgence écologique et sociale, c'est à nous, mouvement ouvrier, de prendre nos responsabilités : ce sont les travailleur.se.s qui doivent déterminer comment la transition pourra se faire. L'industrie, le transport, l'énergie, le logement, la ville, ce qu'on produit et comment on le produit : tout doit être repensé et transformé. L'humanité en a les moyens, uniquement si le rapport de forces change radicalement en faveur du monde du travail et des classes populaires du Nord et du Sud, les premières frappées dans leur chair par la pollution et la montée des eaux. Ce Chou de Bruxelles veut ouvrir le débat, qui continuera au MOC et dans ses organisations, notamment lors de la Semaine sociale au mois d'avril. Au-delà des élections qui viennent, donnons le dernier mot à Greta : « le vrai pouvoir appartient au peuple ».



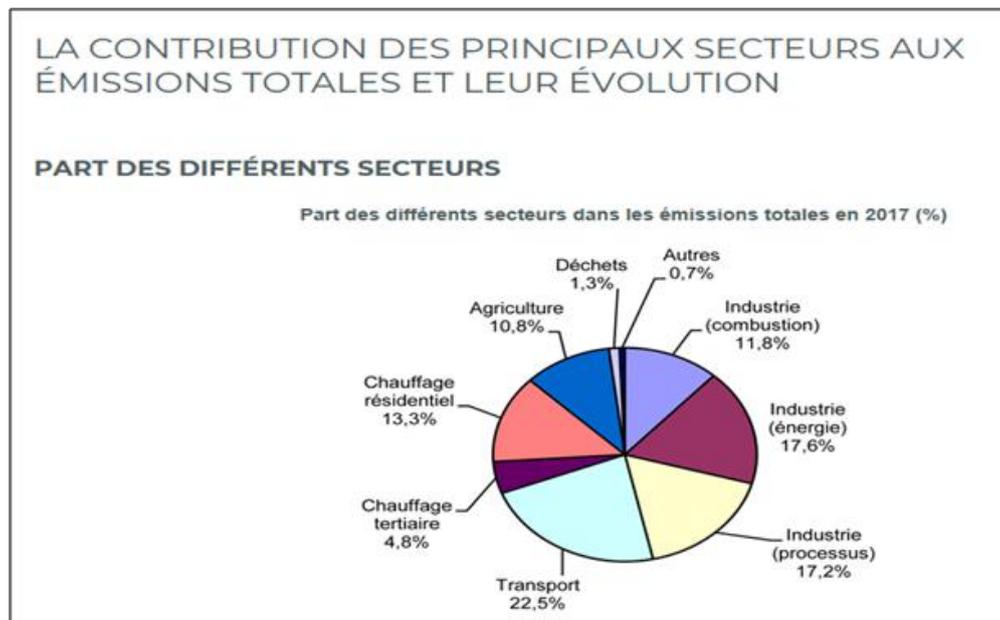
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUATRE SECTEURS À RÉVOLUTIONNER ET QUATRE PISTES DE FINANCEMENT POUR LE FAIRE



Par François Sana
responsable des matières environnementales
CSC

D'après les derniers chiffres dont nous disposons, la Belgique a réduit ses émissions totales de gaz à effet de serre (GES) de 21,9% en 2017 par rapport à l'année de référence 1990. Ce n'est pas si mal mais il faut accélérer les efforts si l'on veut se préserver d'un réchauffement climatique potentiellement catastrophique. Les secteurs principaux responsables des émissions de GES sont bien connus. Il s'agit, pour notre pays, de l'industrie (46,6%), des transports (22,5%), du bâtiment (18,1%) et de l'agriculture (10,8%). Si tous ces secteurs réduisent leurs émissions depuis de nombreuses années, il en est deux qui continuent à les augmenter : le secteur des transports et celui du chauffage résidentiel.

environnementaux et de limiter au maximum le gaspillage de ressources naturelles. Différentes études montrent un potentiel de création de millions d'emplois dans l'économie circulaire à travers l'Europe. Mais il faudrait aller encore plus loin. Les auteurs du best-seller « cradle to cradle » proposent désormais un nouveau concept : l'upcycling. Il s'agit d'après eux non pas de réduire notre impact sur la Planète mais de viser bien plus haut : régénérer notre Terre et l'améliorer à travers les processus industriels. Un exemple concret : Strasbourg vient d'inaugurer la première tour d'habitation qui produit plus d'énergie



Source : <https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-belgique/emissions-belges/emissions-par-secteur>

Nous savons donc sur quoi travailler pour limiter le changement climatique. Première bonne nouvelle : nous disposons déjà des pratiques et technologies efficaces d'un point de vue écologique. Deuxième bonne nouvelle : la transformation des quatre secteurs mentionnés ci-dessus sera créatrice nette d'emploi et engendrera d'autres retombées positives pour la société dans son ensemble. Voyons cela plus en détail.

En ce qui concerne l'industrie, l'économie circulaire sera amenée à jouer un rôle de plus en plus important. De quoi s'agit-il ? De concevoir les nouveaux produits de façon écologique, dès le début de leur cycle de production. L'écoconception permet de créer de nouveaux biens en pensant à leur réparabilité et à leur réutilisation dans le processus industriel. Le principe d'économie circulaire permet ainsi de réduire les impacts

(renouvelable) qu'elle n'en consomme. Les principes de l'upcycling devraient se généraliser à tous les processus industriels. Ainsi, l'eau ressortirait plus propre des usines, de l'énergie renouvelable serait créée, la qualité des sols s'améliorerait plutôt que de se dégrader, etc.

Deuxièmement : les transports. En Belgique (et ailleurs) il est urgent de mettre fin à l'étalement urbain et de recentrer les activités et services (économiques, culturels, sociaux, ...) dans les centres-villes. Il faut éviter la dépendance à la voiture pour tous nos gestes quotidiens et au contraire, évoluer vers des villes d'où les voitures seraient presque totalement absentes. Cela aurait le double avantage d'améliorer la qualité de l'air et la santé des habitants de notre pays. Nous avons en Belgique un réseau ferroviaire



très dense. La priorité donnée à la bagnole, la fermeture de nombreuses gares et lignes de chemins de fer depuis des décennies ont fait que de nos jours, il est presque impossible de se passer de voiture pour nombre de nos concitoyens. Avant de penser à les taxer il faudrait mettre en place des alternatives. Des alternatives peu coûteuses (voire gratuites), sûres, efficaces et ponctuelles. Cela ne se fera pas sans réinvestir dans les transports en communs. A ce sujet, le Grand-Duché du Luxembourg nous montre la voie à suivre. Il a en effet décidé de rendre tous les transports publics gratuits dès le premier mars 2020. Le coût additionnel de la gratuité des trains ? 40 millions d'euros annuels. Ce montant est celui des recettes de la vente des tickets et abonnements, recettes qui ne seront évidemment plus là lorsque les trains seront gratuits. Sur une population d'environ 500.000 habitants, cela fait un coût de 80 euros annuels par habitants. Cela donne à réfléchir. Il est à noter que la première classe restera payante. Par ailleurs, la Confédération Européenne des Syndicats a montré les effets d'un scénario au niveau européen dans lequel les transports en commun seraient favorisés par rapport à la voiture individuelle : une baisse des émissions de GES du secteur des transports de 30% à l'horizon 2020, des pertes d'emploi dans la construction de voitures s'élevant à 4,5 millions mais une création de 8 millions d'emplois dans les transports en communs.

Troisième secteur à changer : le bâtiment. Il conviendrait d'accélérer sensiblement le rythme annuel des rénovations énergétiques pour respecter nos engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. En clair, en Belgique, nous rénovons à un taux annuel de 0,5%. Nous devons atteindre un taux de 3% par an dès 2020 jusqu'à 2050 afin d'honorer ces engagements. La rénovation énergétique des bâtiments est un chantier énorme qui s'ouvre devant toute politique écologique sérieuse. Avec des objectifs ambitieux et stables affichés, on peut lancer les filières qualifiantes en utilisation de matériaux écologiques et rénovation énergétique des bâtiments, créer des milliers d'emplois non délocalisables sur notre territoire, réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, diminuer les inégalités et améliorer l'état de santé

de nos concitoyens. Rien que ça. Comment ? Par exemple, en engageant un programme d'isolation de tous les logements sociaux, en accompagnant les personnes les plus défavorisées dans la rénovation, et en priorisant les primes sur les bâtiments dotés d'une PEB F ou G (46% des logements wallons).

Reste l'agriculture. Il est temps de sortir de l'agriculture industrielle, destructrice des sols et polluante, et de développer une agriculture de plus petite taille, sans pesticides ou autres intrants chimiques, basée sur le respect de la terre et les circuits courts. Ce type d'agriculture, non seulement peut piéger le carbone dans le sol, mais il a été aussi démontré que l'agro-écologie pourrait nourrir une planète peuplée de 10 milliards d'habitants. De plus, une agriculture de ce type produit des aliments sains et contribue ainsi à améliorer l'état général de santé des gens. Elle est aussi plus intensive en travail que l'agriculture industrielle et de nombreux jeunes demandent à être soutenus pour réaliser des projets en agriculture biologique, permaculture ou encore agroécologie.

Résumons-nous. Les quatre secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre pourraient être rapidement et radicalement transformés. Cela aurait de multiples avantages, notamment en matière de création d'emplois et d'amélioration de la santé de la population. Une récente étude européenne indique par ailleurs que la Belgique serait le pays européen qui bénéficierait le plus, en création d'emplois, de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Qu'attendons-nous donc pour agir ?

Il reste un problème : le coût. Comment financerait-on ces différents chantiers ? Indiquons brièvement quatre pistes de solutions. La Banque centrale européenne a racheté pour plus de 2.500 milliards d'euros d'obligations d'Etat et d'actions d'entreprise pour relancer l'économie depuis 2014. Force est de constater que cela n'a pas fonctionné. Une ONG néerlandaise a montré que l'essentiel de ces rachats d'actions et obligations (« quantitative easing », dans le jargon des économistes) est allé financer les entreprises les plus polluantes telles que Shell,





Total, Ryanair, Lufthansa, BMW, Volkswagen, etc. D'où l'idée de plusieurs économistes de flécher ce quantitative easing, c'est-à-dire de l'orienter vers des projets écologiques compatibles avec le respect de l'Accord de Paris.

Une autre idée circule, celle de créer une banque européenne pour le climat. Elle pourrait être une filiale de la Banque Européenne d'Investissement comme le propose notamment l'économiste français Pierre Larroustou. Son mandat ? Allouer à chaque Etat signataire d'un pacte finance-climat l'équivalent de 2% de son PIB chaque année pour financer la transition écologique. Il conviendrait aussi de relancer l'investissement public dans les secteurs porteurs de cette transition écologique. A ce titre, il devient urgent d'assouplir voire de mettre fin aux règles européennes qui contraignent les Etats-membres de l'UE à comptabiliser l'entièreté de leurs investissements publics l'année où ceux-ci sont réalisés. Les entreprises et les ménages peuvent bien amortir sur plusieurs années leurs investissements, il n'y a aucune raison pour que les Etats ne soient pas autorisés à en

faire de même particulièrement en ce qui concerne les investissements dans la transition écologique, générateurs d'emplois et de bien-être.

Enfin, un mouvement d'une ampleur internationale se développe depuis 2010 : le « divestment » ou désinvestissement fossile. Il a émergé au sein des campus des universités américaines. Il s'agit de sortir les investissements des banques, fonds de pensions, etc. dans les énergies fossiles. L'argent récupéré de la revente d'actions d'entreprises liées aux combustibles fossiles pourrait servir lui aussi à financer la transition.

On le voit, les pistes et les actions concrètes à réaliser ne manquent pas. Elles permettent de dépasser le clivage emploi/environnement. Plus que de longs débats, il est urgent maintenant d'unir les différentes luttes sociales et écologiques et d'imposer, par la rue, la mise en œuvre d'une véritable politique climatique.



L'ÉCOLOGIE SOCIALE ET LE MUNICIPALISME LIBERTAIRE FACE À LA DESTRUCTION ÉCOLOGIQUE

Par Anaïs Trigalet,
Fondation Travail Université
et Sixtine van Outryve,
Doctorante à l'UCL



Les femmes du Rojava

Elaborée par le penseur américain Murray Bookchin, l'écologie sociale peut être définie comme une perspective interdisciplinaire sur les relations de l'être humain à la nature défendant l'idée que les problèmes environnementaux trouvent en réalité leur origine dans des problèmes sociaux et politiques. Ainsi, dans un texte fondateur de l'écologie sociale, Murray Bookchin écrit : « Ce n'est pas seulement dans la nature que l'être humain a créé des déséquilibres, c'est aussi, plus fondamentalement, dans sa relation avec son prochain et dans la structure-même de la société, et les déséquilibres qu'il a provoqués dans le monde naturel résultent de ceux qu'il a provoqués dans la société »¹. Du point de vue de l'écologie sociale, la domination de l'humain sur la nature découle donc directement des dominations à l'œuvre dans les différentes sphères de la société, qu'elles soient économique, sociale, culturelle ou politique. Sont notamment pointées les relations de genre, de race et de classe, faisant écho à la lecture systémique des trois systèmes de domination sexiste, raciste et capitaliste, développée notamment dans le cadre du travail d'éducation permanente du MOC et en particulier par Vie féminine.²

La conclusion originale que tire l'écologie sociale de cette analyse est que l'on ne pourra pas résoudre l'effondrement écologique³ en cours sans s'attaquer à l'idée même de hiérarchie dans l'ensemble des sphères de la société⁴. Au-delà d'un courant théorique porteur d'une critique radicale⁵ des problèmes écologiques, l'écologie sociale constitue ainsi également un idéal de société. Celui-ci vise à instaurer une société libérée des dominations, basée sur les principes d'égalité et de non-hiérarchie, seule à même de rétablir un rapport harmonieux entre les êtres humains, et entre ces derniers et le monde naturel.

L'écologie sociale s'oppose à la possibilité que puisse exister un « capitalisme vert » puisqu'elle décèle dans le capitalisme-

même et son impératif du « croître ou mourir » l'une des causes fondamentales de l'écocide en cours. Elle se distingue dès lors clairement d'un courant du mouvement écologiste ou environnemental qui se borne à la « défense » de l'environnement et à la promotion des écotecnologies et des petits gestes individuels (recycler, trier ses déchets, etc.), sans remettre en cause les structures économiques et sociales, et dont les « alternatives » peuvent très bien être tolérées voire récupérées par le système dominant. Si l'écologie sociale rejoint le diagnostic posé par l'écocritique quant à l'origine capitaliste des destructions écologiques, elle remonte plus loin dans l'analyse des causes en pointant du doigt, comme nous l'avons vu, l'ensemble des dominations à l'œuvre dans la société. Au niveau politique, cette volonté d'éradiquer toute hiérarchie se traduit par la remise en cause de l'Etat, considéré comme un instrument au service d'une classe dominante, et par l'élimination du rapport de domination entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s.

Nous en arrivons ainsi au projet politique porté par l'écologie sociale en vue de réaliser un idéal de société libérée de toutes les formes de domination, le municipalisme libertaire, aussi appelé communalisme. Le municipalisme libertaire vise à abolir la hiérarchie politique traditionnelle, à savoir celle d'une classe de politicien.ne.s professionnel.le.s et d'expert.e.s sur des (non-) citoyen.ne.s, par la création d'institutions qui permettraient aux communautés de gérer collectivement et directement leurs affaires. Pour ce faire, le municipalisme libertaire propose de quitter le système de la démocratie représentative pour la démocratie directe, en envisageant la commune comme le lieu où une communauté pourrait directement délibérer et décider sur les questions collectives, tant politiques que sociales, économiques et culturelles, au travers des assemblées populaires. Pour les questions qui dépasseraient les limites de la municipalité,



¹ M. Bookchin, *Au-delà de la rareté. L'anarchisme dans une société d'abondance*, Montréal, Ecosociété, 2015, p. 75.

² Voir par exemple : Florence Moussiaux, *Capitalisme, racisme, patriarcat, une lecture systémique des dominations*, fiche pédagogique du CIEP [en ligne :] www.ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEspelurette/F.PedEsper91.pdf

³ C'est-à-dire le déséquilibre majeur caractérisé par un effondrement brutal des écosystèmes

⁴ Pour une analyse du raisonnement qui conduit à cette conclusion, voir notamment : Aurélien Boutaud, « écologie sociale », in D. Bourg et A. Papaux (sous la dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presse Universitaire de France, 2015.

⁵ Etymologiquement : qui remonte à la racine.



ces municipalités autonomes s'organiseraient sur le modèle confédéral. Ce modèle consisterait en un réseau de conseils où se réuniraient des délégué.e.s de chaque commune doté.e.s d'un mandat impératif et révocable issu de leurs assemblées respectives, en vue de coordonner les politiques décidées par ces assemblées. Ainsi, après négociations et, si nécessaire, navettes entre le conseil confédéral et les assemblées populaires communales, ces délégués prendraient les décisions sur ces questions confédérales dans les limites strictes de leurs mandats respectifs⁶.

Au niveau stratégique, le projet Communaliste part du principe qu'il faut transformer la municipalité contemporaine car, telle qu'elle existe actuellement, la commune n'a pas le pouvoir de défier l'Etat. La stratégie du municipalisme libertaire est donc de créer une situation de « pouvoir dual » entre, d'un côté la confédération de communes organisées en démocratie directe, et de l'autre, l'Etat traditionnel fonctionnant en démocratie représentative, et dans laquelle la confédération serait en compétition avec l'Etat pour la légitimité politique. Afin d'organiser la commune en démocratie directe, deux voies, qui peuvent être complémentaires en fonction des contextes, s'offrent aux mouvements sociaux qui s'inspireraient du municipalisme libertaire. La première, la voie « extra-institutionnelle », consiste à créer, en marge du système, des institutions alternatives radicalement nouvelles, à savoir des assemblées populaires pour gérer les affaires collectives, répondre aux besoins matériels de la communauté et éduquer les individus à la prise de décision démocratique. La seconde, la voie « institutionnelle », consiste à gagner les élections communales afin d'occuper et de transformer radicalement les institutions de la commune de l'intérieur. Cette transformation radicale consisterait à transférer le pouvoir public conféré par les élections des mains des élu.e.s officiel.le.s vers celles des assemblées populaires, confédérées entre elles. Pratiquement, les mouvements municipalistes présenteraient des candidat.e.s aux élections municipales qui, une fois qu'ils sont élu.e.s, transfèreront leur pouvoir vers des assemblées populaires déjà créées par le mouvement social, et ce en liant leur poste aux décisions de l'assemblée au travers de mandats impératifs et révocables⁷.

Par ailleurs, la décentralisation prônée par l'écologie sociale est à la fois institutionnelle et territoriale. Si la décentralisation des institutions est une condition nécessaire à l'instauration d'une démocratie directe et du face-à-face, la décentralisation territoriale, et notamment le démantèlement des mégapoles, est quant à elle un impératif écologique. Bookchin n'a eu de cesse de montrer les graves menaces que fait peser le capitalisme sur les équilibres écologiques, en particulier avec sa tendance à la concentration (des zones industrielles, agricoles et urbaines au sein d'ensembles de plus en plus vastes et spécialisés) et à la centralisation. Il montre qu'une société de ce type représente pour tout territoire « une charge accablante » : en remplaçant un environnement organique et complexe par un environnement inorganique et simplifié (verre, béton...), elle mène l'homme à « démonter la pyramide biotique qui l'a porté pendant d'innombrables millénaires »⁸, autrement dit à scier la branche sur laquelle il est assis... Ainsi, le projet Communaliste propose de municipaliser l'économie, à savoir de placer l'organisation de la production, distribution, consommation et recyclage dans les mains des assemblées populaires locales confédérées entre elles⁹.

L'originalité de l'écologie sociale est de dresser la réappropriation du politique au sens premier du terme, par une participation politique directe au niveau des communautés, ainsi que le contrôle de l'économie, non seulement en horizon souhaitable, mais également en condition incontournable d'une transition écologique radicale. Elle nous rappelle que les problèmes écologiques sont inséparables des questions politiques et sociales et de rapport de production, et propose que leur résolution passe par de puissants mouvements sociaux locaux et confédérés entre eux, capables d'œuvrer à un changement social émancipateur.

⁶ M. Bookchin, *The Next Revolution. Popular Assemblies and the Promise of Direct Democracy* (dir. par Debbie Bookchin et Blair Taylor), London et New York, Verso, 2015.

⁷ Sixtine van Outryve, «Becoming the mayor to abolish the position of mayor? Thinking the line between reform and revolution in a Communalist perspective», *Unbound: Harvard Journal of the Legal Left*, vol. XII, Spring 2019, à paraître

⁸ M. Bookchin, *Au-delà de la rareté. L'anarchisme dans une société d'abondance*, op. cit., p. 81.

⁹ Voir aussi la proposition de « cooperative commonwealth » d'Howard Hawkins sur la manière d'articuler municipalisation de l'économie et autogestion des travailleuses et travailleurs sur leur lieu de travail : « la structure la plus démocratique pour le cooperative commonwealth serait (1) un contrôle par les travailleur.seuse.s sur les opérations journalières de leur lieu de travail avec les travailleurs.euses en rotation entre les lieux de travail (jusqu'à ce qu'une décentralisation physique réunisse largement production et consommation, travailleurs.euses et communauté, dans des éco-communautés et bio-régions qui rendraient obsolète la différenciation entre le contrôle par les travailleurs.euses et le contrôle par la communauté, et (2) le contrôle par la communauté des décisions économiques fondamentales concernant la structure de la consommation, l'allocation des responsabilités de production, la distribution du surplus, le choix de la technologie, l'échelle de production et de distribution, et l'harmonisation avec l'environnement » (pp. 65-66). (Howard Hawkins, "Community Control, Workers' Control, and the Cooperative Commonwealth", *Society and Nature*, 3 (1), 1993, pp. 55-85).

Par Michael Löwy
Sociologue et philosophe franco-brésilien,
directeur de recherches émérite au CNRS,
enseignant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)



People's climate March, New York, 2014

Quelle est la situation de la planète en 2019 ? Premier constat : tout s'accélère bien plus vite que prévu. L'accumulation de gaz carbonique, la montée de la température, la fonte des glaciers polaires et des « neiges éternelles », la désertification des terres, les sécheresses, les inondations : tout se précipite, et les bilans des scientifiques, à peine l'encre des documents séchée, se révèlent trop optimistes. On penche maintenant, de plus en plus, pour les fourchettes les plus élevées, dans les prévisions pour l'avenir prochain. On ne parle plus - ou de moins en moins - de ce qui va se passer à la fin du siècle, ou dans un demi-siècle, mais dans les dix, vingt, trente prochaines années. Il n'est plus seulement question de la planète que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants, mais de l'avenir de cette génération-ci.

Les « décideurs » de la planète — milliardaires, managers, banquiers, investisseurs, ministres, parlementaires et autres « experts » — motivés par la rationalité bornée et myope du système, obsédés par les impératifs de croissance et d'expansion, la lutte pour les parts de marché, la compétitivité, les marges de profit et la rentabilité, semblent obéir au principe proclamé par Louis XIV : « après moi le déluge ». Le déluge du XXI^e siècle risque de prendre la forme, comme celui de la mythologie biblique, d'une montée inexorable des eaux, noyant sous les vagues les villes de la civilisation humaine.

L'écosocialisme est un courant politique fondé sur une constatation essentielle : la sauvegarde des équilibres écologiques de la planète, la préservation d'un environnement favorable aux espèces vivantes — y compris la nôtre — est incompatible avec la logique expansive et destructrice du système capitaliste. La poursuite de la « croissance » sous l'égide du capital nous conduit, à brève échéance — les prochaines décennies — à une

catastrophe sans précédent dans l'histoire de l'humanité : le réchauffement global.

En d'autres termes : l'écosocialisme est une proposition radicale — c'est-à-dire, s'attaquant à la racine systémique de la crise écologique — qui se distingue aussi bien des variantes productivistes du socialisme du XX^e siècle — que ce soit la social-démocratie ou le « communisme » de facture stalinienne — que des courants écologiques qui s'accommodent, d'une façon ou de l'autre, du système capitaliste. Une proposition radicale qui vise non seulement à une transformation des rapports de production, de l'appareil productif et des modèles de

consommation dominants, mais à créer un nouveau paradigme de civilisation, en rupture avec les fondements de la civilisation capitaliste/industrielle occidentale moderne. La prémisse centrale de l'écosocialisme est qu'un socialisme non-écologique est une impasse, et une écologie non-socialiste est incapable de confronter les enjeux actuels.

L'idée d'un socialisme écologique — ou une écologie socialiste — ne commence vraiment à se développer qu'à partir des années 1970, sous des formes très diverses, dans les écrits de certains pionniers d'une réflexion « rouge et verte » : Manuel Sacristan (Espagne), Raymond Williams (Angleterre), André Gorz et Jean-Paul Déleage (France) et Barry Commoner (États-Unis). Le terme « écosocialisme » ne commence à être utilisé qu'à partir des années 1980 quand apparaît, dans le Parti Vert Allemand, un courant de gauche qui se désigne comme « écosocialiste » ; ses principaux porte-paroles sont Rainer Trampert et Thomas Ebermann. Vers cette époque apparaît le livre *L'Alternative* d'un dissident socialiste de l'Allemagne de l'Est, Rudolf Bahro qui développe une critique radicale du modèle soviétique et est-allemand, au nom d'un socialisme écologique. Au cours des années 1980, le chercheur nord-américain James O'Connor va développer ses travaux en vue d'un marxisme écologique, et fonder la revue *Capitalism, Nature and Socialism*, tandis que Frieder Otto Wolf, un député européen et dirigeant de la gauche du Parti Vert Allemand, et Pierre Juquin, un ex-dirigeant communiste converti aux perspectives rouges/vertes, vont rédiger ensemble le livre *Europe's Green Alternative*, une sorte de tentative de manifeste écosocialiste européen. En 2001, Joel Kovel et moi-même publions un *Manifeste Écosocialiste*, qui servira de référence pour la fondation, à Paris en 2007, du Réseau Écosocialiste International qui distribuera, lors du Forum Social Mondial de Belem (Brésil) la *Déclaration de Belém*, un nouveau



manifeste écosocialiste au sujet du réchauffement global. Ajoutons à cela les travaux de John Bellamy Foster et ses amis de la revue de gauche américaine *Monthly Review*, qui se réclament d'une révolution écologique avec un programme socialiste ; les écrits des écosocialistes féministes Ariel Salleh et Terisa Turner ; la revue *Canadian Dimension*, animée par les écosocialistes Ian Angus et Cy Gornik ; les réflexions du révolutionnaire péruvien Hugo Blanco sur les rapports entre indigénisme et écosocialisme ; les écrits du philosophe (disciple d'Ernst Bloch et d'André Gorz) Arno Münster ; les réseaux écosocialistes du Brésil et de la Turquie, les conférences écosocialistes qui commencent à s'organiser en Chine, etc.

Oui, nous répondra-t-on, elle est sympathique cette utopie écosocialiste, mais il y a urgence : en attendant, faut-il rester les bras croisés ? Certainement pas ! Il faut mener bataille pour chaque avancée, chaque mesure de réglementation des émissions de gaz à effets de serre, chaque action de défense de l'environnement.

L'écosocialisme est un projet d'avenir, une utopie radicale, un horizon du possible, mais aussi, et inséparablement, une action ici et maintenant, autour d'objectifs et de propositions concrètes et immédiates. Le seul espoir pour le futur sont des mobilisations comme celle de Seattle en 1999, qui a vu la convergence de écologistes et syndicalistes, ainsi que la naissance du mouvement altermondialiste ; les protestations de 100000 personnes à Copenhague en 2009, autour du mot d'ordre « Changeons le Système, pas le Climat » ; ou la Conférence des Peuples sur le Changement Climatique et la Défense de la Mère Terre, à Cochabamba en avril 2010, rassemblant plus de trente mille délégué.e.s de mouvements indigènes, paysans et écologiques du monde.

Le combat pour des réformes éco-sociales peut être porteur d'une dynamique de changement, à condition qu'on refuse les arguments et les pressions des intérêts dominants, au nom des « règles du marché », de la « compétitivité » ou de la « modernisation ». Certaines demandes immédiates sont déjà, ou peuvent rapidement devenir, le lieu d'une convergence entre mouvements sociaux et mouvements écologistes, syndicats et défenseurs de l'environnement, « rouges » et « verts ». Ce sont des demandes qui souvent « préfigurent » ce que pourrait être une société éco-socialiste. Par exemple :

- la promotion de transports publics - trains, métros, bus, trams - gratuits comme alternative à l'étouffement et à la pollution des villes et des campagnes par la voiture individuelle et par le système des transports routiers ;

- la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire et avec embauches compensatoires comme réponse au chômage et comme vision de la société privilégiant le temps libre par rapport à l'accumulation de biens.

La liste des mesures nécessaires existe, mais elle est difficilement compatible avec le néolibéralisme et la soumission aux intérêts du capital... Chaque victoire partielle est importante, à condition de ne pas se limiter aux acquis, mais de mobiliser immédiatement pour un objectif supérieur, dans une dynamique de radicalisation croissante. Chaque gain dans cette bataille est précieux, non seulement parce qu'il ralentit la course vers l'abîme, mais parce qu'il permet aux individus, notamment aux travailleur.se.s et aux communautés locales, plus particulièrement paysannes et indigènes, de s'organiser, de lutter et de prendre conscience des enjeux du combat, de comprendre, par leur expérience collective, la faillite du système capitaliste et la nécessité d'un changement de civilisation.



TRAVAILLER MOINS, POUR TRAVAILLER TOUS ET VIVRE MIEUX !

S'APPROPRIER L'IDEE DE LA REDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

LA JEUNESSE DANS LA RUE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE



Par Elodie Stockman
Jeunes CSC Bruxelles

Depuis plus de neuf semaines, Bruxelles voit défiler des dizaines de milliers de jeunes pour réclamer l'arrêt immédiat d'une catastrophe déjà bien avancée : le basculement climatique que nous vivons depuis plusieurs années déjà, sous l'égide de rapports de plus en plus alarmants du monde scientifique. L'intervention de Greta Thunberg, lors de la COP 24 a donné le coup d'envoi de ce mouvement social. Cette jeune Suédoise de 16 ans résume en deux phrases les enjeux et profits qui caractérisent l'économie actuelle, l'exploitation des pays du Sud pour le bénéfice des riches pays du Nord :



Greta Thunberg

« Notre biosphère est sacrifiée pour que les riches des pays comme le mien puissent vivre dans le luxe. Ce sont les souffrances du plus grand nombre qui paient pour le luxe du plus petit nombre. Et si les solutions au sein du système sont impossibles à trouver, nous devrions peut-être changer le système lui-même. »

A l'issue de ce discours et de l'appel de Greta Thunberg à une mobilisation de masse des jeunes partout dans le monde, un mouvement spontané de la jeunesse, principalement néerlandophone à sa base, s'est lancé dans les rues de Bruxelles, mené par quelques jeunes sous la bannière de « Youth for climate ». Ce mouvement s'est depuis étendu à d'autres villes comme Leuven, Anvers, Gand, Namur, Tournai, Liège, Mons, Huy, Charleroi, etc.

Les interventions médiatiques des représentant.e.s de Youth for climate Anuna de Wever, Kyra Gantois (côté néerlandophone) et Adélaïde Charlier (côté francophone) peuvent laisser apparaître une ambiguïté sur leur positionnement politique, il est vrai que leurs discours ne relient pas directement causes structurelles et réponses structurelles. Nous avons pu discuter avec Eva, étudiante à l'UCL en sociologie-anthropologie et active dans le mouvement : pour elle, *« c'est vraiment une bonne chose que les questions écologiques soient rendues visibles et que l'initiative récente des marches pour le climat soit portée par des jeunes flamands et wallons, il faut que la voix des jeunes soit portée sans être instrumentalisée par les médias, les réseaux sociaux ou les partis politiques. Les jeunes demandent aux politiques d'agir parce*

qu'ils savent que ce n'est pas eux seuls qui changeront les choses mais l'ensemble de la société réunie. »

Des tentatives de récupération ont évidemment eu lieu : entre Marie-Christine Marghem qui estime « soutenir les jeunes », alors que ces mêmes jeunes estiment qu'elle n'y comprend rien, l'apparition

d'une Loi climat venant d'Ecolo-Groen et du PS et la campagne « Sign for my future » sous la bannière des patrons des grosses entreprises et d'une partie du monde politique, il est facile de penser que le mouvement social de la jeunesse peut échapper aux protagonistes de la base. *« Ces réponses sont minimes et peu pertinentes, la ministre de l'enseignement Schyns a envoyé une circulaire qui a d'ailleurs fait débat sur le fait d'encourager les élèves ou pas à aller manifester. La société civile a déjà montré à de nombreuses reprises son indignation, c'est au tour du politique d'agir de manière concrète, le monde universitaire lui a déjà donné des clés avec la proposition de loi climat créée par des académiciens et chercheurs. »*, ajoute Eva.

La loi Climat constitue un pas en avant. Elle est bloquée en particulier côté néerlandophone par la NV-A et l'OpenVLD. Mais elle ne répond pas aux problèmes posés par les grosses entreprises, premiers gros pollueurs : exploitation des matières premières, extraction des énergies fossiles des pays du Sud pour le bénéfice des riches pays du Nord, au détriment de milliers de personnes délogées, expulsées, violentées, surexploitées sur leurs propres terres pour des salaires de misère, avec les femmes et les enfants comme premières victimes. La Loi Climat propose de mettre en place des comités d'experts, assortie d'une transition douce vers les énergies renouvelables. Les maîtres mots sont : maintien du réchauffement en dessous de 2° et diminution des émissions de gaz à effets de serre. Ce sont des priorités mais il faut y ajouter la justice sociale et pointer les responsabilités des multinationales.

La campagne « Sign for my future », si elle peut paraître attrayante, perd vite de sa superbe lorsqu'on se rend compte de qui tient les rênes : comme le dit Eva, *« l'initiative semble*





Youna Marette, de Génération Climat

liée à des grosses entreprises belges, ce qui est à mon sens incohérent. » Là non plus, aucune réponse structurelle n'est apportée. A la place, nous avons affaire à du greenwashing: les multinationales parmi les plus polluantes (Danone, Unilever, PNB Paribas, EDF Luminus...) se sont retrouvées signataires de cette campagne, afin de redorer leur image à grand coup de publicités tandis que leurs investissements dans les énergies fossiles ne ralentit aucunement.

Certes, « Youth for climate » a signé la campagne « Sign for my future » et paraît satisfaite des propositions de la Loi Climat. Mais devrait-on pour autant retirer tout soutien au mouvement dans son ensemble, alors même que la jeunesse se mobilise massivement, une mobilisation historique, tous les jeudis un peu partout en Belgique, avec dans les cortèges des prises de position fermes face à l'inertie de notre système économique et politique devant les urgences écologiques et sociales ? Alors même que ces jeunes demandent du soutien concret du mouvement ouvrier ? Poser la question, c'est y répondre. Anuna de Wever subit des menaces quotidiennes depuis qu'il a initié « Youth for climate » mais il est toujours là, la ministre flamande de l'environnement Joke Schauvliege a été contrainte de démissionner pour ses propos complotistes sur les mouvements des jeunes, Théo Francken veut se moquer du mouvement à coups de tweets sans succès dans la jeunesse. Tout cela montre que quelque chose bouge et que le vieux monde tremble.

Ces jeunes sont souvent conscient.e.s qu'une véritable transition écologique va de pair le respect des travailleur.se.s et des plus précaires. Greta Thunberg le répète à chacune de ses interventions. Iels ont jeté hors de leurs manifs les membres du groupuscule d'extrême-droite Schild en Vrienden. Beaucoup pointent également la limite des actions individuelles, qui ne suffisent pas si l'on veut changer fondamentalement les structures de notre société. Faire porter la responsabilité du basculement climatique sur les individus est une tentative de plus du monde politique et des multinationales de se dédouaner de leurs énormes responsabilités.

Un danger pour le mouvement serait d'attendre trop du monde politique. Le rapport de forces peut être en leur faveur et sans doute ne se rendent-ils pas encore compte du pouvoir qui se trouve là entre leurs mains. Si le monde politique ne répond pas à leurs attentes, il faudra trouver d'autres moyens de s'imposer. Les jeunes ont besoin de tous les soutiens possibles, leur combat nous concerne tou.te.s. « *Pour moi, les syndicats devraient soutenir ces luttes sans pour autant reprendre le flambeau des mains des initiateurs originaux, avoir le rôle de de porte-voix en somme pour inviter les travailleurs à faire de même.* », poursuit Eva. Les mouvements de jeunes que sont « Youth for climate », « Students for climate » et leurs soutiens « Teachers for climate » et « Workers for climate », ont lancé un appel à une grève générale pour le climat ce 15 mars 2019. Cet appel a été relayé par plus de 300 scientifiques. D'autres mouvements comme Génération climat, Act for Climate justice, Climat et Justice sociale ou Extinction rebellion appellent à poursuivre et compléter la lutte par de la désobéissance civile.

Côté syndical, nous avons bien sûr été interpellés par cette formidable mobilisation de la jeunesse. Cela provoque heureusement de nombreuses discussions dans nos mouvements, avec en filigrane des questions de fond comme « sur quelle planète voulons-nous (sur)vivre, nous et la génération qui vient ? », « que veut-on produire ? », « de quels moyens de transport avons-nous besoin ? », etc. S'il n'est pas évident au premier abord pour le mouvement ouvrier de se saisir de ces questions, la CSC et plusieurs de ses centrales ont décidé (comme certains homologues côté rouge) de soutenir la grève du 15 mars pour le climat en couvrant tou.te.s les affilié.e.s et dans les meilleurs des cas en mobilisant activement les militant.e.s. Quoi qu'il en soit, ce mouvement laissera des traces, et on espère que cette génération deviendra celle de syndicalistes combattifs dans un futur proche.

LA BATAILLE DES SYNDICALISTES POUR L'ENVIRONNEMENT DANS LES ENTREPRISES À BRUXELLES



Par Christina Hosszu
Responsable BRISE
CSC Bruxelles



Il y a une vingtaine d'années, au sein de la CSC, la volonté de créer un réseau intersyndical sur les questions environnementales a émergé. Pourquoi se préoccuper de l'environnement au sein du syndicat? Nous défendons des valeurs dont la solidarité est primordiale. S'occuper de l'environnement, c'est se préoccuper des générations futures, des travailleurs du Nord comme du Sud notamment des agriculteurs, des conditions de travail, de notre santé. Les inégalités sociales et les inégalités écologiques vont souvent de pair. Pensons à l'habitat, un logement moins cher est très souvent mal isolé, se situe sur des tronçons bruyants et fort pollués et est parfois même insalubre. Ces inégalités doivent être combattues. Et pourquoi en intersyndical? La Belgique est un petit pays avec trois grands syndicats d'où la nécessité de créer des alliances, d'avoir un financement commun, former nos militant.e.s pour parler d'une seule voix face à l'employeur. Il y a eu également la volonté de soutenir les délégué.e.s qui voulaient avancer sur les questions environnementales.

Aujourd'hui, ça fait un peu plus de dix ans que le Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement Bruxellois (BRISE) est actif. D'abord ce réseau était fort marginalisé mais avec le temps et surtout l'actualité, il a été propulsé au-devant de la scène. Les débuts n'ont pas été faciles, il fallait s'approprier cette nouvelle et complexe thématique au sein du syndicat.

Certains y voyaient un intérêt second, incompatible avec les urgences à traiter dans l'entreprise. « Nous nous en préoccupons si nous en avons le temps ». Pourtant même dans des moments de crise et surtout lors de restructuration, penser à l'environnement permettrait de trouver des solutions nouvelles et peut-être plus favorables à toutes et tous. Notamment, en faisant des économies ailleurs que sur le dos des travailleurs.

De leur côté, les délégué.e.s, malgré leur enthousiasme, devaient prouver leur légitimité face à l'employeur sur leur investissement en rapport avec les questions écologiques. Aujourd'hui encore les questions environnementales restent un sujet périphérique dans les entreprises, même si nous avons beaucoup avancé sur le sujet. Au travers des formations et du forum annuel, des fiches thématiques, du Groupe Kyoto et de séminaires, nous prenons en compte diverses facettes de l'environnement. Les sujets sont variés et brassent largement. Nous avons traité des questions comme le droit à la ville, l'alimentation durable et saine, les énergies, l'eau (sa provenance, sa consommation, son exploitation), les déchets, les produits dangereux, la pollution intérieure, l'économie circulaire...





Nos objectifs sont d'outiller au mieux les délégué.e.s et travailleurs-syndicaux-ales, de renforcer leur capacité d'action et de réflexion en terme d'écologie, d'ouvrir de nouveaux horizons. Nous apportons notre soutien à leurs projets, que ce soit en termes de contenu d'information via par exemple les fiches thématiques, les formations, le suivi du Groupe Kyoto ou plus concrètement par un suivi de leur entreprise. C'est ainsi que des entreprises comme Belfius ont mis une cantine durable en place avec les économies d'énergie, que le secteur hôtelier a pris en compte le gaspillage d'eau notamment en améliorant les gros postes consommateurs comme les douches et les toilettes, dans d'autres la mobilité en réduisant le nombre de places de parking, en offrant un accès aisé en transport en commun et un parking vélo, en proposant des plateformes de covoiturages... Au niveau des organes de concertation, on vise les plans annuels et quinquennaux, le label éco-dynamique, les plans mobilité, les cahiers de charge...

Le Groupe Kyoto est le cœur de l'activité de BRISE, il réunit des délégué.e.s des trois syndicats des trois instances et de secteur différents plus ou moins une fois par mois. Nous y prenons le pouls des différentes entreprises, traitons l'actualité comme le

nouveau format du Label écodynamique et maintenant l'appel à la grève du 15 mars sur le climat. Nous y abordons divers sujets spécifiques pour nous aider et renforcer nos connaissances en vue d'améliorer nos actions. Le Groupe Kyoto ainsi que les moments de formation sont également un lieu de « réseautage », les délégué.e.s s'échangent les bonnes pratiques et les réalités du terrain. La réussite de tous ces projets dépend essentiellement d'une bonne relation en matière de concertation sociale entre les 3 organes syndicaux que sont le CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail), la Délégation syndicale (DS) et le Conseil d'entreprise (CE) et les trois syndicats et avec les ressources humaines. Il est également très important d'y associer les travailleurs-ses notamment via une enquête ou en les informant régulièrement via des assemblées, des affichages, etc. Un autre atout enfin, c'est que cela permet de rendre visibles les actions syndicales : l'activité des mandataires n'en devient que plus légitime.

Affaire à suivre...

FEMMES, FÉMINISMES ET ÉCOLOGIE



Par Aurore Mignolet
Vie Féminine Bruxelles

Pollution de l'air, de l'eau, désertification, sixième extinction massive des espèces,... les preuves de la catastrophe écologique se multiplient. Si le réchauffement climatique est le plus médiatisé des dérèglements environnementaux, il n'est pourtant qu'un des dangers qui menacent l'existence de la vie sur notre planète, qu'elle soit humaine ou non-humaine.

Notre survie même est menacée. Et pourtant, si nous sommes tou.t.es touché.e.s par les conséquences du désastre écologique, ces dernières impactent les populations de façon différente, selon leur classe sociale, leur genre, leur origine ethnique ou encore leur origine géographique. Les inégalités socio-économiques coïncident en effet avec les inégalités environnementales. Les personnes en situation de précarité sont ainsi par exemple davantage exposées que les autres à la pollution de l'air et affichent par ailleurs une surmortalité en période de pic de pollution.

Pendant ce temps, l'écologie et la lutte contre le réchauffement climatique sont dans toutes les bouches, à droite comme à gauche. Le capitalisme se teinte de vert et le développement devient durable, pendant que la destruction de la sécurité sociale et la paupérisation des populations se poursuivent. Face

à l'absence de volonté politicienne, les citoyen.ne.s tentent de se mobiliser. Le large mouvement politique que devrait être l'écologie se morcelle en des actions individuelles. La responsabilité de sauver la planète vient peser sur les individus, devenus éco-consommateurs (et non sur l'Etat, les industries,...). Cette charge repose particulièrement sur les femmes. C'est en effet à elles que reviennent très majoritairement les tâches de reproduction, liées à la vie quotidienne (s'occuper des enfants, faire les courses, s'occuper du ménage,...), à elles qu'il revient donc en premier lieu de changer leurs modes de vie.

Pour les mouvements militants de gauche traditionnels la lutte contre le capitalisme est plus que jamais d'actualité. Et ici aussi le discours est au vert, avec un risque supplémentaire : que ce nouvel attrait pour l'écologie éclipse encore d'avantage les combats féministes et anti-racistes, déjà secondaires à leurs yeux.

De leur côté, les mouvements féministes historiques majoritaires ne semblent pas désireux de s'emparer de l'écologie, a priori bien éloignée de leurs priorités. Et pour cause ! Le féminisme constructiviste, majoritaire ici, a lutté contre l'idée d'une essence féminine, contre l'idée selon laquelle « la femme » serait par





Jeune amérindienne à Standing Rock

nature plus douce, plus fragile et plus apte à certaines tâches qu'à d'autres, servant ainsi à les exclure de la sphère publique et les cantonnant dans des tâches de reproduction, dévalorisées. Ces attributs faisaient de la femme un être proche de la nature, comme elle, immobile, passive, incapable d'atteindre la culture et sa raison, domaines réservés aux hommes. Le féminisme constructiviste a donc pensé l'émancipation des femmes comme arrachement à la nature ; s'arracher à la nature pour devenir comme l'homme, un être de culture. Parler de la nature en contexte féministe est donc souvent suspect et très mal accueilli.

Heureusement toutes n'ont pas ces scrupules et partout dans le monde, des mouvements de femmes (mouvement Chipko, mouvement pour la justice environnementale, écoféminisme,...) s'organisent pour lutter contre la dégradation de leur environnement et de leurs conditions de vie. Toutes ne se disent pas féministes (voire rejettent l'étiquette) mais toutes se sentent particulièrement concernées, parce qu'en première ligne par leur condition de femmes (et souvent de femmes racisées et/ou issues du Sud).

L'un de ces mouvements, l'écoféminisme, retient ici particulièrement l'attention. L'écoféminisme, c'est un mouvement multiforme à la fois féministe et écologiste né aux USA, dans les années 70, dans le sillage des mouvements antinucléaires et pacifistes. D'abord mouvement politique recourant à l'action directe non-violente, usant volontiers de formes créatives et poétiques, il a été ensuite rattrapé par le milieu académique où il est devenu objet d'étude.

Le concept majeur des écoféministes est le « reclaim », c'est-à-dire réclamer, se réapproprier ce qui a été mis du côté de la nature et du féminin. Non qu'il y ait essence féminine ou nature (versus culture) mais au contraire en repensant le monde en dehors des dualismes nature contre-culture, instinct contre raison, corps contre esprit, etc. et en revalorisant les qualités et compétences dites « féminines ». En quoi en effet être proche de la nature, soucieux.se de son environnement et de l'autre serait synonyme de faiblesse et d'incompétence? En quoi encore les qualités dites « féminines » de soin aux autres, de capacité à communiquer, à vivre ses émotions, etc... justifieraient traitement inégalitaire et oppressif?

Le concept de nature n'a été inventé que pour mieux exploiter. Le patriarcat peut exploiter les femmes parce qu'elles ressemblent à la nature et le capitalisme, autre avatar du patriarcat, peut exploiter la nature parce qu'elle ressemble aux femmes : la boucle est ainsi bouclée. L'écoféminisme lie donc destruction de la planète et oppression des femmes. Il invite ainsi ces dernières à se réapproprier leurs vies et leurs corps saccagés par la société patriarcale. Il les invite aussi, elles et tou.te.s ceux qui luttent à leurs côtés à se battre pour la terre et la nature. C'est la même culture mortifère, sexiste, raciste, capitaliste qui exploite la nature dans un rapport de haine et de dévalorisation à l'égard des femmes et des minorités (et vice-versa). C'est donc seulement à condition de s'attaquer à cette culture-même qu'on pourra mettre fin au patriarcat, au racisme et au capitalisme.

L'écoféminisme propose ainsi un autre rapport au monde, aux autres, humains et non-humains. Il vise à produire des formes différentes, non dominantes d'organisations sociales et d'interactions humains-nature¹. Il invite à retrouver le sens de l'entraide et la réciprocité, en prenant exemple sur et en réintégrant cet écosystème terrestre dont l'humain a voulu s'extraire, écosystème où tout est interconnecté, système complexe et interdépendant.

En 1974, Françoise D'Eaubonne, première écoféministe française revendiquée publiait son manifeste *Le féminisme ou la mort*. Ce mantra est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Mais loin du fatalisme, l'écoféminisme nous invite au contraire à une lutte joyeuse et sororale. A nous de renouveler nos imaginaires pour faire de cette catastrophe écologique et de cet effondrement civilisationnel annoncé par certain.e.s² l'opportunité de construire un monde enfin juste et solidaire.

¹ CARLASSARE Elizabeth, *L'essentialisme dans le discours écoféministe*. In : HACHE Emilie. *Reclaim*. Editions Cambourakis, p. 319

² notamment Pablo Servigne et Raphaël Stevens avec le concept de « collapsologie »



LES FRICADELLES DE SOCIÉTÉ, LA PREUVE PAR L'ABSURDE



la solidarité, c'est bien pour la santé.

Par Nicolas Rossignol,
Collaborateur politique à la Mutualité Saint-Michel

Imaginons que le prochain gouvernement, issu de la coalition des gagnants des élections de mai 2019, décide dès septembre de mettre en place un nouveau dispositif pour soutenir l'emploi. Il permettrait aux employeurs d'octroyer un complément de salaire à leurs employé.e.s sans payer de cotisations sociales sur ce celui-ci. Mais ce complément devrait être payé en fricadelles ! Le mécanisme derrière ce système serait particulièrement bien pensé, puisqu'il permettrait aux employeurs de déboursier moins pour donner plus à leurs employé.e.s. Autrement dit, en offrant plus de fricadelles (moins taxées), ils pourraient se permettre de réduire les salaires (plus taxés). Au total, employé.e.s et employeurs seraient gagnants !

Le système des fricadelles de société (dopant sensiblement les ventes de sauces dans le Royaume — ô cercle vertueux de la consommation) ravirait non seulement ceux qui en bénéficient, mais aussi leurs familles, submergeant la petite Belgique de fricadelles ; maman refilant à papa son stock de fricadelles du boulot pour qu'il puisse en profiter pour aller à l'usine ; le petit dernier partant au ski avec ses amis après le blocus avec 5kg de fricadelles de la banque de papa sous le bras ; l'ainée mangeant des fricadelles jusqu'au petit déjeuner...

Et les conséquences de ce système, me direz-vous ? Artères bouchées, pollution atmosphérique due aux cuissons à l'huile, définancement de la Sécu... Mais quelle importance ? On a vu pire. Et puis, très vite, on se dira « on a toujours fait comme ça ; les charges sociales brident déjà assez la compétitivité des entreprises ; si l'État investissait plus dans les restaurants d'entreprise, on ne devrait pas utiliser nos fricadelles en permanence ; et, éventuellement, remplaçons le parc de fricadelles industrielles par des fricadelles bio ».



Dans un monde où, en 2019, certains se demandent si le film Idiocracy n'est pas doucement en train de prendre une tournure plus réelle que Mike Judge ne l'imaginait en le réalisant¹, réjouissons-nous qu'un tel projet paraisse encore aberrant. Tout n'est pas perdu ! Et profitons de cette démonstration par l'absurde pour détailler le ridicule d'un autre système, bien installé celui-là, dont vous aurez deviné les traits.

Selon une étude du Conseil Central de l'Economie², 80% des salariés belges bénéficient d'une intervention de leur employeur dans leurs frais de déplacement domicile-travail. L'intervention de l'employeur est la plus faible pour le vélo (361€/an). Viennent ensuite les interventions pour le tram/bus/métro (381€/an), la voiture privée (477€/an), et le train (651€/an sans système tiers-payant ; 1008€ avec). Pour la voiture de société, l'avantage de toute nature s'élève en moyenne à 1869€ par an !

Et c'est là que le bât blesse. Le système de l'avantage de toute nature pour les voitures de société, autrement dit les voitures mises à disposition des employés par les employeurs, y compris pour des déplacements privés, est non seulement très élevé par rapport aux autres, mais aussi particulièrement pervers.

Cet avantage est octroyé à certains, nous le payons tous. En effet, il ne s'ajoute pas à la rémunération de l'employé, mais en remplace généralement une partie, ce qui a pour conséquence de modifier la manière dont les cotisations sociales et prélèvements fiscaux dus sont calculés. Et comme il est moins taxé que les salaires, il est tentant d'en profiter. En effet, plus la voiture de société est chère, plus ce régime est avantageux pour le travailleur et l'entreprise, ne payant des cotisations sociales complètes que sur un salaire raboté d'une partie de la valeur de la voiture. Ceci explique, notamment, pourquoi les voitures de société sont généralement de grosses cylindrées : à dépense équivalente, l'employeur pourra octroyer un avantage plus important à son employé qu'une partie supplémentaire de salaire. S'il est impossible d'évaluer précisément le manque à gagner pour l'État que cela engendre, certains l'estiment à plus de 2 milliards € par an³.



¹ Comédie satirique de science-fiction raconte l'histoire de deux personnes qui, après une hibernation de cinq siècles, se réveillent dans une société dystopique rongée par l'anti-intellectualisme, le mercantilisme et la dégradation de l'environnement. Le film constitue une parodie grinçante d'une société américaine livrée à une baisse généralisée du niveau intellectuel.

² CCE (2016), Interventions de l'employeur dans le coût des déplacements domicile-travail, Note Documentaire, CCE 2016-2595

³ https://www.rtb.be/info/belgique/detail_les-voitures-de-societe-engendrent-un-manque-a-gagner-fiscal-de-2-milliards-par-an?id=9739393



Cet avantage profite principalement à ceux qui bénéficient des salaires les plus élevés. Et comme si l'érosion du budget de l'Etat et de la sécurité sociale n'était pas suffisante, plus de la moitié des 625.000 voitures de sociétés en circulation profite au dernier décile des salaires. Autrement dit, c'est parmi les 10% de la population dont le salaire est le plus élevé⁴ (et donc surtout des hommes !) qu'on utilise le plus cette échappatoire à la solidarité. C'est donc ceux qui en ont le moins besoin qui bénéficient de cet avantage fiscal que nous finançons tous.

Cet avantage stimule les usages abusifs de la voiture. Alors que les voitures de société sont généralement assorties de conditions d'utilisation avantageuses n'incitant pas à une utilisation raisonnée (entretiens et assistance compris dans le contrat de leasing, par exemple), celles-ci sont en plus régulièrement associées à un bonus non-négligeable: la carte carburant. Véritable petit pot d'Andalouse offert avec les fricadelles, celle-ci est particulièrement intéressante pour l'entreprise et le travailleur : pour 100€ de carburant offert au travailleur pour ses déplacements privés, l'employeur ne débourse que 70€. Autrement dit, au plus le travailleur détenant une carte essence parcourt de kilomètres

privés avec sa voiture de société, au plus c'est intéressant pour lui⁵. Pervers, disais-je...

Alors que la question climatique est au cœur de l'agenda médiatique et politique du moment, alors que l'amélioration de notre mobilité est un enjeu central dans l'un des pays les plus embouteillés du monde, il est urgent de relancer la concertation sociale et le débat sociétal sur le sujet des voitures de sociétés. Ceux-ci devront s'ancrer dans la réalité de ce que ce système génère (manque à gagner pour la collectivité, injustice de classe et de genre, congestion des voies publiques et bien sûr, pollution accrue). Les nombreux travaux réalisés sur le sujet pour en explorer les contours sont autant de points d'appui pour politiser cette question, c'est-à-dire la faire sortir de l'apathie mollassonne, du « on a toujours fait comme ça », et d'en faire une des priorités fiscales, environnementales et de mobilité (les trois à la fois) sur laquelle le prochain gouvernement devra se pencher. Pour que trop de fricadelles tuent la voiture de société.

⁴ May, X. (2017), « Analyse du régime actuel des voitures de société », Les Midis de l'IRIB, ULB, 17/10/2017

⁵ Ibid.



LE BASCULEMENT CLIMATIQUE ET L'EUROPE FORTERESSE



Par Eva María Jimenez Lamas,
responsable travailleurs/ses migrants/es
avec ou sans papiers
et de la lutte contre le racisme
CSC Bruxelles



La communauté scientifique nous explique que nous devons réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre pour éviter que les catastrophes naturelles et la sécheresse ne deviennent la règle et non l'exception. Ainsi, nous sommes tous sur un Titanic, mais certains vont mourir les premiers : les passagers de 3ème classe et clandestins. Aujourd'hui, 26 personnes disposent à elles seules d'autant d'argent que les 3,8 milliards les plus pauvres de la planète¹, qui vivent dans des conditions indignes, dans des pays où les ressources naturelles sont exploitées et leur main d'œuvre surexploitée au profit des grandes transnationales de la téléphonie mobile, de l'énergie, etc.

Selon A. Malm, le principal coupable de la catastrophe climatique, c'est le mode de production capitaliste : « ce ne sont pas les pauvres qui polluent, ce ne sont pas eux qui ont choisi le pétrole et le charbon comme carburant de notre civilisation. C'est comme outil optimal de colonisation et de maîtrise des travailleurs que l'exploitation de l'énergie fossile s'est imposée². » Le capitalisme tend à la surproduction et à la surconsommation, qui profite particulièrement aux anciennes métropoles coloniales : dans ce cadre, il est indispensable d'articuler les luttes écologiques et sociales à l'échelle internationale. Dès lors, il faut revoir la stratégie en fonction de la responsabilité partagée entre les Etats, les banques et les multinationales. Daniel Tanuro, dans son livre « L'impossible capitalisme vert », met en lumière le poids du secteur énergétique dans le PIB global à hauteur de 20%. Un secteur basé à plus de 80% sur les énergies fossiles exploitées par les multinationales, financées par des banques, suivant le laisser-faire des Etats. Des mesures drastiques doivent être prises au niveau mondial pour contrer les conséquences du capitalisme et la manière dont il se tapit dans l'ombre des

responsabilités individuelles pour perdurer et nourrir le profit des nantis et des gros actionnaires.

Ainsi, alors que les peuples migrent depuis la nuit des temps, le facteur climatique s'ajoute aujourd'hui à celui d'un monde en guerre. Aux 244 millions de migrants d'aujourd'hui (3.4% de la population mondiale) viendront s'ajouter, selon l'ONU, 250 millions de réfugiés climatiques attendus d'ici 2050, forcés de se déplacer étant donné l'impossibilité de prédire la saison des pluies et les

périodes de sécheresse, la pénurie d'eau, les catastrophes naturelles et les mauvaises récoltes.

Et le coût humain est terrible : « à chaque saison, son contingent de suicides » disait Durkheim. De même, le suicide d'un agriculteur ne fait pas de bruit... 600 agriculteurs se suicident en France chaque année... et 20 000 agriculteurs indiens, qui ne peuvent plus faire face à la sécheresse dans leur pays. Rien qu'en Asie du Sud, on envisage 40 millions de migrants d'ici 2050, la moitié des habitants étant tributaires de l'agriculture. En Afrique subsaharienne, ce sont 86 millions de migrants climatiques qui sont prévus, comme en Ethiopie où la baisse des récoltes montre la difficulté d'adaptation aux désordres climatiques qui devraient entraîner 17 millions de déplacés internes.

La déclaration universelle des droits de l'homme instaure le droit d'émigration. Mais son corollaire, le droit d'immigration, n'existe pas. Parmi les 68.5 millions de déplacés en 2017 dont parle le UNHCR³, il y a 22,5 millions de réfugiés externes et 40 millions qui sont des déplacés internes dans leur pays. 86 % des réfugiés sont arrivés dans les pays en développement. L'Union européenne, zone géographique la plus riche du monde, peuplée de 500 millions d'habitants, refuse l'accueil à un groupe qui ne représente que 0,5 % de sa population (total cumulé des demandes d'asile en 2015 et 2016). A titre de comparaison, le Liban, petit pays de 6 millions d'habitants, accueille 1.5 millions de personnes réfugiées, soit un tiers de la population.

Inutile de vouloir repousser les migrants climatiques : nous devons comprendre comment et pourquoi les personnes migrent et la nécessité de favoriser une société solidaire. La non-recon-

¹ <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/0600551791903-desormais-26-milliardaires-detiennent-autant-dargent-que-la-moitie-de-lhumainite-2237727.php>

² https://www.scienceshumaines.com/l-anthropocene-contre-l-histoire_fr_38450.html

naissance de cette migration entraîne des problèmes en cascade : les exilé.e.s du climat sont également soumis.es à la merci des passeurs et empruntent des routes toujours plus dangereuses. Les seuls pays du Sud doivent faire face aux migrations internes en plus des dérèglements climatiques et des catastrophes naturelles, les inégalités hommes-femmes s'accumulent à cause de la place des femmes dans nos sociétés patriarcales (accès à l'éducation, travail,...) alors même que l'apport et le besoin des migrantes sont ignorés. L'extrême-droite est en embuscade sur ce sujet et la non-évocation du problème par des partis progressistes pour lesquels certaines luttes valent mieux d'être menées que d'autres n'arrange rien à l'affaire.

On en oublierait qu'à peine un tiers des habitant.e.s de notre planète accède au droit à la mobilité alors que les capitaux circulent librement, au gré des algorithmes de leurs détenteurs. Parmi eux, les actionnaires des multinationales de la haute technologie sécuritaire : depuis 2000, l'Europe-forteresse dépense 15 milliards d'euros pour ériger des murs à nos frontières (dans les Balkans ou encore à la frontière marocaine) et provoque des milliers de morts chaque année, en mer ou ailleurs sur le chemin des forçats de l'exil économique, politique ou climatique. Ce faisant, elle laisse les migrant.e.s aux prises avec le trafic d'êtres humains, la 3ème source de trafics après la drogue et les armes.

Depuis 2015, on parle d'afflux de réfugié.e.s plutôt que de crise politique de l'accueil, alors que de manière proportionnelle, les plus grands flux migratoires se sont produits entre 1850 et 1914, période durant laquelle 50 millions d'Européen.ne.s ont fui la misère et les dictatures. Plutôt que de parler liberté de circulation avec égalité de droits ou d'intégrer les migrations climatiques dans les débats politiques nationaux, on banalise l'exclusion des sans-papiers considéré.e.s comme jetables, des demandeur.se.s d'asile comme dangereux.ses, on juge les immigré.e.s mal intégré.e.s, la solidarité est criminalisée (hébergeurs.ses), on ferme des centres d'accueil et on crée des centres fermés où même des enfants sont privés de liberté, au détriment des droits fondamentaux.

A l'heure de l'urgence écologique et sociale, les luttes pour la justice climatique et migratoire doivent être prises en main par le mouvement ouvrier, parce qu'elles sont au cœur d'une solidarité de tout.e.s face aux multiples oppressions et donc de notre force collective. En ce sens, nous devons suivre l'appel de la Coalition contre l'extrême-droite et le fascisme initiée en décembre dernier et nous engager pour une « mobilisation large de la société civile et de toutes les personnes conscientes pour défendre une alternative solidaire, dans l'unité et l'inclusivité des classes populaires », par-delà les frontières en suivant l'exemple du mouvement des jeunes pour le climat. Une génération entière se lève pour réclamer la justice climatique. Celle-ci va de pair avec une justice sociale internationale.



³ Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugié.e.s

⁴ Au sens de la définition d'une personne migrante du département de la Population des Nations Unies : quelqu'un.e qui est né.e dans un pays et qui vit pendant une durée généralement supérieure à un an dans un autre pays.



GILETS JAUNES ET JEUNES FÂCHÉS : LA JUSTICE EST UNE LUTTE PERMANENTE

Par Grégoire Wallenborn
Membre de Climat et Justice Sociale
Physicien et philosophe,
Chercheur à l'ULB



Gilets jaunes pour le climat à Paris

Le dérèglement climatique est en marche et va très certainement s'empirer étant donné que le climat actuel dépend des émissions de gaz à effet de serre des décennies passées. En octobre dernier, le GIEC est sorti de sa réserve habituelle et indique que pour maintenir une planète habitable pour de nombreux humains et non humains, il s'agit de s'engager immédiatement dans une transformation rapide, profonde et systémique des institutions, pratiques et relations sociales.¹ Dans la mesure où il existe des liens directs entre PIB, consommation d'énergie et émission de gaz à effet de serre, la transformation nécessaire implique une réduction drastique du volume des activités humaines.²

Les rues et espaces publics de nombreuses villes européennes sont depuis plusieurs mois envahis par des foules à la colère diversement extériorisée : gilets jaunes, élèves du secondaire, citoyens pour le climat ou pour la biodiversité (cf. Extinction Rebellion). Les demandes de justice sont claires mais pas forcément convergentes. Le soulèvement des gilets jaunes a été déclenché suite à une taxe inique, même si depuis les revendications se sont largement étoffées. Soulignons que la taxe sur le carburant relève du présupposé néolibéral selon lequel la meilleure façon qu'ont les gouvernants de « changer les comportements » des gouvernés est le marché. C'est non seulement idiot — puisque les gouvernés ont rarement le choix que leur prête la doxa néolibérale — mais aussi injuste — vu que les taxes n'empêchent pas les plus nantis de s'en acquitter pour perpétuer leurs activités. De manière générale, les instruments économiques sont injustes et inefficaces, et ils réduisent les problèmes environnementaux à des questions individuelles. Taxer

les énergies fossiles n'empêche pas leur usage. Or il faudrait laisser environ 80% des énergies fossiles connues dans le sol.

Certains redoutent que l'écologie soit le prétexte à l'instauration de gouvernements autoritaires. Mais nous constatons qu'aujourd'hui ce sont les politiques néolibérales qui imposent de manière autoritaire des mesures antisociales au nom de l'écologie. Dans notre société dominée par les intérêts des multinationales, les notions de justice et de choix sont réduites à leur portion congrue. Que faire lorsque les choix politiques sont de plus en plus limités, où choisir revient à consommer tel ou tel produit ? Porter un gilet jaune est aujourd'hui le signe d'un déclassement social par un système politique de représentation favorable à mondialisation des échanges. Par ailleurs, manifester quand on est jeune c'est s'opposer à un monde dans lequel la vie future s'étirole, c'est réclamer un monde qui a été volé par les adultes. Face à ces mouvements inédits, les réponses des politiques prennent la forme du mépris — ou de la pédagogie, ce qui revient au même. Dire aux jeunes que leur demande est contradictoire car ils utilisent des smartphones et voyagent en avion est obscène mais cela révèle que le néolibéralisme n'est pas capable de concevoir qu'une société s'établit sur une série de normes et règles partagées. Pourtant, paradoxalement, les gilets jaunes et les jeunes fâchés réclament surtout des mesures de la part des politiques, RIC ou plan climat, qui n'offrent aucune garantie en matière de justice sociale. Il n'y aura pas de transition juste dans le néolibéralisme (et dans le capitalisme en général).



¹ <https://www.ipcc.ch/sr15/>

² Voir la note TamTam « Énergie-Climat », <https://www.campagnetamtam.be/climat-realite>

Articuler plusieurs principes de justice

Les luttes pour une autre fin du mois et pour une autre fin du monde ne pourront converger que si leurs horizons temporels peuvent s'articuler. D'un côté, la satisfaction des besoins de base est essentielle pour affronter les questions à plus long terme. De l'autre côté, l'intégration des limites des ressources aux pratiques quotidiennes est indispensable pour cesser de détruire les habitats. Les activités humaines devraient donc se situer entre un « plancher social », qui garantit une vie digne à chacun·e, et un plafond environnemental, qui préserve les écosystèmes et la biodiversité. La question de la biodiversité est plus fondamentale que celle du dérèglement climatique car l'adaptation du vivant est plus facile avec une biodiversité riche, même si le changement climatique est rapide. Aux principes de justice intragénérationnelle (accès égal aux ressources minimum) et intergénérationnelle (assurer un avenir au monde), il convient donc d'ajouter une justice envers les non-humains et leurs relations au sein d'écosystèmes diversifiés.

L'identification concrète des besoins de base permettrait d'établir des politiques publiques qui assureraient un bien-être minimum pour chaque humain, par exemple en rendant gratuit ce socle social, en le faisant sortir des mécanismes de marché, tout en organisant une tarification progressive et forte pour les activités qui sont socialement considérées comme luxueuses ou superflues. Cela suppose évidemment un débat démocratique sur ce que sont ces besoins de base, et comment ils devraient évoluer. Pour ce faire, il convient d'ajouter deux autres principes de justice. En effet, la justice concerne aussi la reconnaissance d'un problème ou d'une population qui porte l'attention sur une situation intolérable et sur les disqualifications, insultes et dégradations qui la dévaluent. Et la justice est participative lorsqu'elle est attentive à inclure dans ses procédures de décision les parties qui le réclament. Prise dans ces diverses dimensions, la justice au sens large réclame la reconnaissance d'identités collectives.

Construire un autre récit et un rapport de forces pour le porter

Comment organiser la société de façon à consommer beaucoup moins d'énergie ? Pour instaurer ce rapport de forces, face aux multinationales criminelles et aux gouvernements, leurs complices plus ou moins actifs, il est essentiel de pouvoir brandir le récit d'un autre monde, à la fois possible et désirable. L'imagination doit ici nous guider et les « réalistes » être renvoyés à des lectures d'utopies créatrices. La construction de désirs collectifs pour une transformation radicale des modes d'habiter doit s'appuyer sur des propositions fortes qui semblent peut-être impossibles aujourd'hui, mais qui apparaîtront demain comme évidentes. L'impossible n'apparaît comme tel que tant qu'il n'a pas été réalisé. Les capacités technologiques à résoudre les problèmes sont clairement surestimées, alors que la créativité sociale est largement sous-estimée. Après des décennies de compétition, il est temps de passer à la coopération.

La question de la justice commence naturellement par l'éradication des activités nuisibles et inutiles, démocratiquement identifiées. Ce sont naturellement les plus riches qui doivent être visés et faire l'objet en premier lieu de mesures de rationnement (comme l'utilisation de l'avion). Les super-riches ont bien plus à perdre dans cette transition que les pauvres, et il faut le montrer à ces derniers car les riches sont au courant depuis longtemps. Il faut ramener les riches sur Terre ! Les inégalités sont aujourd'hui inhérentes à un système de production-distribution-consommation dans lequel les choix des individus consommateurs sont marginaux. La création de nouvelles normes sociales, qui s'appliquent à tout le monde dans une société donnée, rend acceptable la diminution du « niveau de vie ». D'autant plus que le ralentissement des activités s'accompagne d'une augmentation du temps disponible pour les activités sociales, créatives et récréatives. L'organisation de la résilience, de la culture du rapport sensible au monde, prend du temps. C'est d'abord de temps dont nous avons besoin, urgemment, pour que le temps ait un avenir.



¹ <https://www.ipcc.ch/sr15/>

² Voir la note TamTam « Énergie-Climat », <https://www.campagnetamtam.be/climat-realite>

³ Kate Raworth, Le concept du « donut ». Un espace sûr et juste pour l'humanité, <https://www.oxfam.org/fr/rapports/un-espace-sur-et-juste-pour-lhumanite>.

⁴ Un rapport récent de la FAO le montre bien : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1181464/icode/>

⁵ Bruno Latour, Où Atterrir ?, La Découverte, 2017



AGENDA

Jeudi 28 mars à 18h30

Rencontre pour imaginer des actions et ateliers de création de visuels pour le climat

Organisateur : JOC Bruxelles

Lieu : Rue d'Anderlecht 4 - 1000 Bruxelles

Infos : Sebastian DAGLINCKX bruxelles@joc.be

Lundi 01 avril à 10h (accueil dès 9h30)

Animation-débat à l'approche des élections. « Quelles politiques coordonnées pour les aînés en 2020 ? ».

Organisateur : Énéo, mouvement social des aînés

Lieu : Énéo, Boulevard Anspach, 111 à 1000 Bruxelles

Infos et inscriptions : 02 501 58 13 (entre 9h et 12h30) ou bruxelles@eneo.be

Mercredi 17 avril et jeudi 18 avril 9h à 17h

Semaine sociale 2019 « Le mouvement social face à l'urgence écologique »

Organisateur : Le Mouvement Ouvrier Chrétien

Lieu : CEME (Charleroi Espace Meeting Européen) - Rue des Français 147 6020 Charleroi

Info et inscription : Maria Vazquez maria.vazquez@moc.be ou 02/246.38.51 ou <http://moc-site.be/index.php/inscriptions-a-la-semaine-sociale-2019>

Jeudi 26 avril à 18h

Ciné-débat sur le gaspillage alimentaire

Organisateur : Équipes Populaires Bruxelles

Lieu : Rue d'Aumale n°11 à 1070 Anderlecht

Infos et contact : renouprez@equipespopulaires.be - 0487/704336 - 02/5578851

Lundi 29 avril à 18h

Soirée débat sur « Populisme et Migration »

Organisateur : CSC Bruxelles

Lieu : Rue Pléтинckx, 19 1000 Bruxelles

Contact : rachida.kaaoiss@acv-csc.be / evamaria.jimenezlamas@acv-csc.be

Mercredi 08 mai à 14h30

Animation-débat par Éco-conso: « La mobilité durable »

Organisateur : Groupement local Énéo Bruxelles Sud

Lieu : Avenue de Haveskercke, 25 à Forest

Infos : Willy Bernimolin 02 347 75 30 - w.bernic@gmail.com ou Anne-Marie Clabaut 02 346 45 23 - amclabaut@hotmail.com

Dimanche 12 mai à 13h

Manifestation Right(s) Now sur « Climat, sécurité sociale, salaire, santé, éducation, culture... »

Organisateur : Tam-Tam et Hart Boven Hard. Soutien de la CSC Bruxelles.

Lieu : Gare du Nord

Contact : Barend.claussens@acv-csc.be

Lundi 03 juin à 10h (accueil dès 9h30)

Animation-débat « La coopération internationale de la MC Saint-Michel en RD Congo : une place à prendre pour les aînés dans le projet ? »

Organisateur : Énéo, mouvement social des aînés

Lieu : Énéo, Boulevard Anspach, 111 à 1000 Bruxelles

Infos et inscriptions : 02 501 58 13 (entre 9h et 12h30) ou bruxelles@eneo.be

Tous les derniers mercredis du mois de 14H à 16H

Permanences « **Accès aux soins de santé** » (informations sur l'accès aux soins de santé, le statut BIM, sur le dossier médical global,...)

Organisateur : Mutualité Saint-Michel

Lieu : La Maison des Voyageurs, Avenue de Scheut, 145 - 1070 Anderlecht

Infos : mercedes.baurant@mc.be ou au 02/501.51.96

Formation organisée par le COFTeN en I.T. Maintenance & Support

Séance d'infos + Tests d'entrée : les 9 avril, 7 mai, 4 juin et 25 juin

Durée de la formation : du 30 septembre 2019 au 7 janvier 2021 (15 mois - 7 semaines de stage inclus)

Lieu : Rue de l'Abondance 40 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode.

Info : www.cofTEN.be ou 02/219 91 12

Pour s'abonner
au Chou de Bruxelles,
versez
10 euros sur le compte
BE74 7995 5015 5407
avec la mention
« abonnement au Chou ».

Éditeur responsable :
Thomas Englert
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
Impression : CF2m ASBL
avenue du Parc, 87-89
1060 Bruxelles
tél : 02/538 01 92
fax : 02/534 38 89
Design : Pixel & CO

